

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2024

### N° 2024-80 VÉHICULE PEUGEOT BOXER – RÉFECTION DE LA BOITE DE VITESSES

Nomenclature des actes :1.7

Le véhicule PEUGEOT BOXER du CIAS a besoin d'être réparé.

Pour le changement de la boîte de vitesses du véhicule, la Présidente retient le GARAGE DE LA MOZÉE – 42 AVENUE MONSEIGNEUR BATIOU – 85110 CHANTONNAY pour un montant de 2 708,96 € TTC.

À CHANTONNAY, le 24 septembre  
2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 25/09/2024.